



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Réservé
au
Moniteur
belge



12167662

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
d'Arlon, le 01 OCT. 2012

Greffe

N° d'entreprise : 0819.473.717

Dénomination

(en entier) : **CRAXX, COORDINATION DES RADIOS ASSOCIATIVES ET D'EXPRESSION**

(en abrégé) : **CRAXX**

Forme juridique : ASBL

Siège : 2, rue du chêne, 6821 Florenville

Objet de l'acte : **Modification du conseil d'administration**

Extrait du PV de l'assemblée générale ordinaire du 9 avril 2012:

Le mandat de Christine Declercq au sein du Conseil d'Administration de la CRAXX expire en 2012. Elle est candidate à sa succession au CA et réélue à l'unanimité.

Le mandat de Philippe Delchambre au sein du Conseil d'Administration de la CRAXX expire. Il souhaite laisser la place de président à un successeur et ne se représente pas.

Patrick Besure informe les membres qu'il n'a plus le temps d'assumer son rôle de secrétaire, mais ne démissionne pas du CA.

En l'absence d'autres candidats, le Conseil d'Administration se compose dorénavant de Patrick Besure, Fred Cools, Christine Declercq, Nathalie Jacquemin, Georges Kohnen et Pascal Vanbel. Les rôles sont répartis comme suit:

Fred Cools, président, délégué à la gestion journalière

Nathalie Jacquemin, trésorière

Georges Kohnen, secrétaire

Patrick Besure, Christine Declercq, Pascal Vanbel, administrateurs

Le CA a de plus décidé d'inviter de façon permanente Philippe Delchambre à ses réunions.

Fred Cools

Président

Délégué à la gestion journalière

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/10/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature